

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DU 4 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le quatre septembre, à quinze heures, la commission d'appel d'offres, convoquée en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents les membres à voix délibérative : Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Luc PILLIERE, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Pierre POLIN

Etaient présents les membres à voix consultative : Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Jean-Claude COLLET

Absent excusé :

Secrétaire : Jean-Claude COLLET

OUVERTURE DES PLIS

Monsieur le Maire procède à l'ouverture des quatre plis reçus des entreprises sollicitées.

EIFFAGE : 34 389 € HT	41 266,80 € TTC
SAS VM : 67 500 € HT	80 000,00 € TTC
RVM : 32 001,00 € HT	38 401,00 € TTC
VALLET SAUNAL : 42 708,19 € HT	51 249,83 € TTC

ADMISSIONS DES CANDIDATURES

La commission accepte toutes les candidatures.

DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Parties montant en HT	EIFFAGE	SAS VM	RVM	VALLET SAUNAL
1ère	1 746,50	3 834,30	2 331,00	2 678,18
2ème	6 120,00	15 105,00	7 550,00	7 893,20
3ème	140,00	466,40	402,00	287,98
4ème	834,50	1 531,10	1 670,00	1 639,29
5ème	4 304,00	12 631,00	5 297,00	7 823,53
6ème	5 590,00	7 529,40	5 261,00	5 211,08
7ème	2 283,50	4 495,70	3 434,00	3 498,29
8ème	1 250,00	2 550,00	1 900,00	1 890,00
9ème	1 410,50	3 834,30	2 331,00	3 553,93
10ème	10 700,00	15 522,00	Non retenu car mauvaise quantité chiffrée	8 726,34

Vu le budget voté pour la voirie, la société EIFFAGE est retenue pour les parties 1,4,5,9. Pour la partie 6, seul le fourniture et pose de caniveaux est retenu. Le solde du montant voté lors du budget sera utilisé pour le goudronnage.